



# Inburgering ou le parcours d'intégration citoyen

Contact: [mirjam.amar@vmc.be](mailto:mirjam.amar@vmc.be)

[www.vmc.be](http://www.vmc.be)



1. Objectifs

2. Le public cible

3. Le contenu et l'organisation

4. Petit historique

5. Quelques chiffres

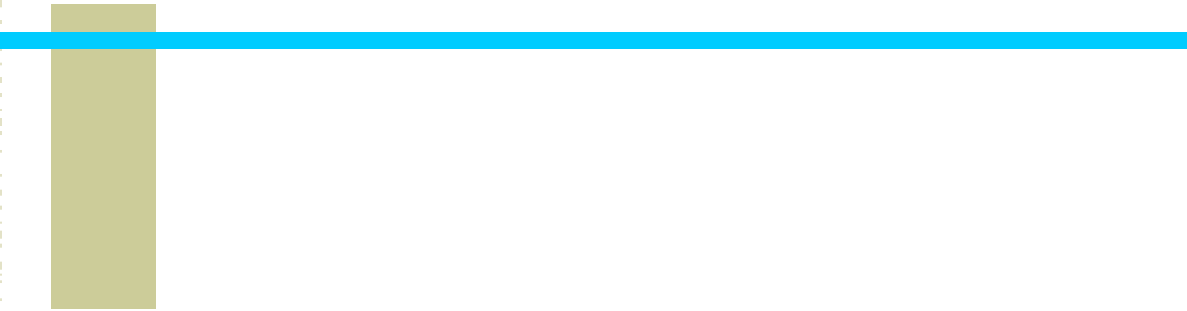
6. Éléments de conclusion

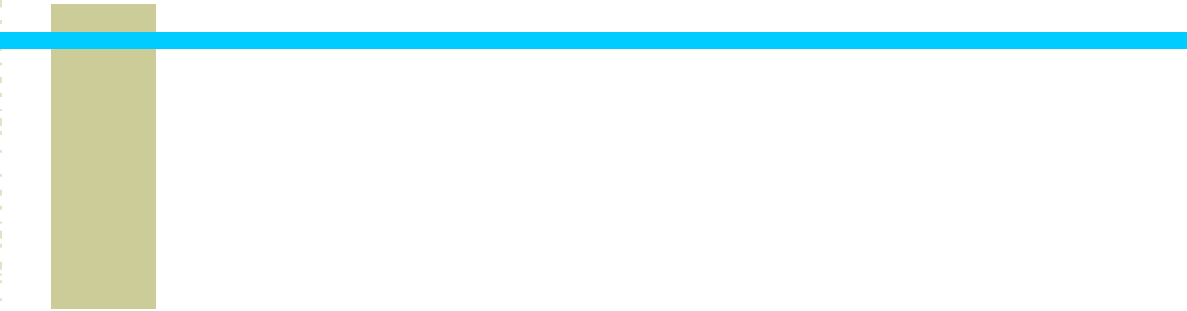
# 1. Objectifs du parcours

- ◆ Découvrir la société
- ◆ Apprendre les bases de la langue d'accueil
- ◆ Clarifier ses choix de vie
- ◆ Acquérir une autonomie, s'outiller
- ◆ Accéder au monde de l'emploi, de l'enseignement, participer à la société

## 2. Public cible

- ◆ Etrangers avec titre de séjour légal (sauf p.ex. touristes, étudiants non-UE, personnel diplomatique...)
- ◆ Belges nés à l'étranger dont au moins un parent né à l'étranger
- ◆ Primo-arrivants
- ◆ Oudkomers = inscrits dans une commune depuis plus d'un an

- 
- ◆ Tous ont le droit de suivre un trajet
  - ◆ Certains y sont obligés :
    - adultes primo-arrivants dès leur premier titre de séjour de plus de 3 mois (sauf UE et regroupement familial avec UE, certains immigrants économiques, 65 ans et +)
    - oudkomers qui disposent d'un revenu de remplacement (via VDAB / CPAS)

- 
- ◆ L'obligation  
= participer de façon régulière  
= présence de 80%
  - ◆ Sanction prévue est une amende administrative (répétitive) - sauf pour qui vient via vdab/cpas
  - ◆ Pas d'obligation ni de sanction à Bruxelles



## Aspects facilitateurs :

- ◆ Suspension temporaire du contrat
- ◆ Adaptation du trajet pour ceux qui travaillent
- ◆ Remboursement frais de crèche et de transport
- ◆ Enseignement NL gratuit jusqu'au niveau 2.4

### 3. Le contenu et l'organisation

- ◆ Programme de formation + accompagnement individuel
- ◆ Parcours en deux parties
  - Parcours primaire: bureau d'accueil, un an
  - Parcours secondaire: emploi, formation, études, participation sociale



## **Recrutement :**

- ◆ Communes
- ◆ Bureau d'accueil
- ◆ VDAB, CPAS
- ◆ SLS & AIS



## **Accompagnement individuel (AI)**

langue maternelle / de contact

- ◆ parcours sur mesure, en dialogue
- ◆ collaboration maison du NL / Vdab
- ◆ motive et stimule
- ◆ aide et oriente
- ◆ vise l'autonomie



## **Cours d'orientation sociale –bureau d'accueil**

langue maternelle / de contact, 60h

- ◆ développement compétences
  - gérer l'info et faire des choix
  - gérer la diversité
- ◆ approche participative/coopérative
- ◆ méthode commune/maison d'ed. Van In



## **Cours de NL**

- ◆ Orientation par la maison du NL
  
- ◆ Niveau A1 (CECR)
- ◆ Dispense
  
- ◆ Ecoles reconnues:
  - CBE/ Centres formation de base: 240-360-600h
  - CVO/ Centres enseignement adultes: 80-120-180h
  - UTC/ Centres universitaires de langue: 90h



## **(Levens)loopbaanoriëntatie – LO** ***Orientation carrière (de vie)***

- ◆ Informer, orienter et accompagner choix de vie:
  - Travailler
  - Étudier
  - Participer à la vie sociale
- ◆ Entamée dans le parcours primaire et poursuivie dans le parcours secondaire



## Travailler:

- ◆ Parcours primaire:
  - Module “choisir” VDAB/entretiens individuels
  - Bxl: module adapté en partenariat
- ◆ Parcours secondaire:
  - Accompagnement individuel + formation
  - Direction travail salarié ou indépendant
  - Décret “inwerking”



## **Etudier:**

- ◆ Parcours primaire: dans AI et OS (+ module)
- ◆ Parcours secondaire: instance intermédiaire (projet pilote)


## **Participer:** vie associative, culture, sport, bénévolat...

- ◆ Parcours primaire: orientation + rencontres
- ◆ Parcours secondaire: partenariat local (à développer plus)

## 4. Petit historique

### **Dispositif nouveau né du terrain:**

- ◆ reconnaissance politique de pratiques portées avant par des associations, bénévoles ou non, pour répondre à des besoins constatés:
  - cours de langue, aide sociale, administrative, juridique, découverte société, recherche emploi
- ◆ manque: offre de même qualité, connue et accessible quelque soit le lieu d'arrivée

- 
- ◆ décret minorités '98: accueil primo-arrivants
  - ◆ phase expérimentale: 26 projets d'accueil portés par des associations, des centres d'intégration, communes...
  - ◆ décret inburgering 2004
  - ◆ fusion des projets en 8 bureaux d'accueils



## **8 bureaux d'accueil**

- ◆ 1 par province + Anvers, Bxl, Gand
- ◆ antennes et permanences locales
- ◆ + de 400 personnes
- ◆ différentes structures juridiques:
  - 4 asbl privées, 1 asbl communale, 2 services provinciaux dont un en voie de devenir asbl



## **Le parcours est le fait d'un partenariat qui ne cesse de se souder:**

- ◆ Bureaux d'accueil / centre d'appuie VMC
- ◆ Communes
- ◆ Maisons du NL / Ecoles
- ◆ Partenaires emploi et enseignement
- ◆ CPAS
- ◆ Services des interprètes sociaux
- ◆ Monde associatif, services d'aide...

## 5. Quelques Chiffres

29.541 primo-arrivants majeurs en région flamande en 2008 (sans compter bxl):

- ◆ 50% EU et 50% non-EU
- ◆ 53% regroupement familial/constitution de famille
- ◆ 10% demandeur d'asile, réfugié reconnu, régularisé
- ◆ 20-25% obligé de suivre un parcours
- ◆ Top 5: pays-bas, pologne, maroc, turquie, bulgarie



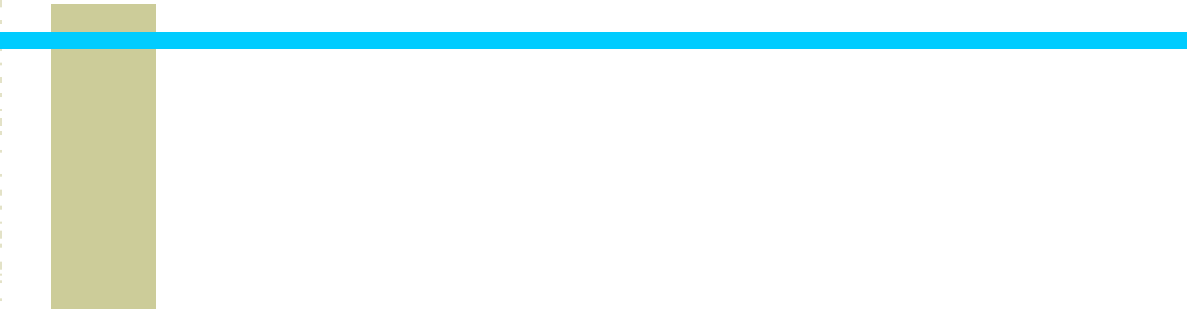
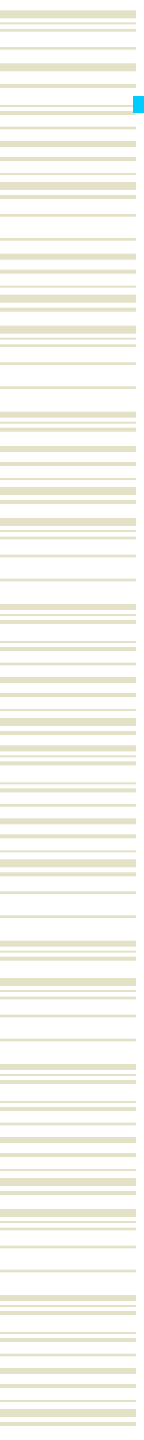
19.619 personnes se sont présentées au bureau d'accueil en 2008:

- ◆ pour 11.071 en 2005
- ◆ environs 50% H/F
- ◆ dont 1.710 à bxl



13.973 personnes ont signé un contrat en 2008:

- ◆ pour 7.681 en 2005 - 11% bxl, 30% anvers
- ◆ 79% primo-arrivants
- ◆ 66% obligé de suivre un parcours
  
- ◆ 82% non-EU (top 3 : maroc, turquie, russie)
- ◆ 18% EU (top 2 : belges, polonais)
  
- ◆ +50% regroupement/constitution de famille
- ◆ 23% en Flandres et 35% à Bxl: demandeur d'asile, réfugié reconnu, régularisé



64% des personnes en trajet depuis 2007 a obtenu une attestation: et les autres?

- ◆ 16% a abandonné (travail temporaire, vie familiale, soucis personnels)
- ◆ d'autres sont encore en cours de trajet:
  - personnes peu-scolarisés/analphabètes
  - personnes parlant une langue « rare »
  - personnes habitant région éloignée
  - problèmes de crèches
  - suspension de contrat

## 6. Éléments de conclusion

**Secteur en évolution:** amélioration constante de la qualité de l'offre et du partenariat

**Politique structurée et volontariste:**

- ◆ Valorisation des pratiques
- ◆ Investissement pour une offre suffisante
- ◆ Réorganisation/création de structures
- ◆ Protocoles et accords de coopération au niveau des ministres, départements et acteurs locaux
- ◆ Valorisations des compétences: bon exemple du travail en équipe interculturelle